



## Engagements de la Caf de la Savoie dans le Contrat de Ville d'Albertville

### Intentions et objectifs

La géographie prioritaire de la politique de la ville est prise en compte dans la priorisation des projets par la Caf de la Savoie. La dynamique partenariale du contrat de ville renforce la capacité de la Caf à mobiliser son droit commun sur les quartiers prioritaires. Les enjeux de rééquilibrage territorial, d'accès aux droits et aux services, de soutien aux familles et de renforcement des liens de proximité trouvent tout leur sens dans les actions soutenues sur ces territoires.

### Engagements

La CAF de la Savoie s'engage à soutenir et participer aux axes suivants du Contrat de Ville d'Albertville :

- **Soutenir les familles dans leur rôle éducatif** notamment en finançant des actions de soutien à la parentalité (REAAP), des prestations de service (Lieu d'Accueil Enfant-Parent (LAEP), animation globale et collective (AGC), animation collective famille (ACF), accueil de loisirs sans hébergement (ALSH), des aides aux loisirs/vacances, des aides à domicile famille, le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS).
- **Soutenir les jeunes dans leurs parcours éducatifs, d'insertion et d'autonomie** notamment avec les prestations de service (jeunesse, accueil adolescents), le dispositif des Promeneurs du Net, les Point d'Accueil Ecoute Jeunes (PAEJ), des aides à l'investissement pour permettre aux services d'« aller vers » et « faire venir », des aides aux loisirs/vacances, des aides à la formation (BAFA), l'appel à projets ados/jeunes, le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS).
- **Accompagner les habitants dans leur parcours d'insertion professionnelle** notamment par la mise en place de prestations de services (jeunesse, animation globale collective et animation collective famille), le soutien à la création de places d'accueil en EAJE et la labellisation de places à Vocation d'Insertion Professionnelle (AVIP).
- **Prévenir le non-recours aux droits** via des permanences administratives et sociales, des points relais dans le QPV et des actions collectives.
- **Poursuivre l'amélioration du cadre de vie** à travers ses politiques d'animation de la vie sociale (AVS), ses prestations de services (animation globale collective et animation collective famille, animation locale), son appel à projets AVS.

Pour permettre le suivi et l'évaluation des actions en politique de la ville la CAF de Savoie s'engage à la transmission annuelle de quelques indicateurs de suivi :

- Nombre d'actions financées dans les QPV et nombre de personnes concernées (REAAP, PS jeunes, permanences/points relais CAF dans les QPV, AVIP)
- Nombre de personnes (jeunes et parents) accompagnées (CLAS, LEAP)

- Nombre d'heures réalisées (LAEP)
------------------------------------

<b>Référent politique de la ville</b>	Nadège Corcombet– chargée de développement territorial Naïs Matheron – responsable d'action sociale partenariale
---------------------------------------	---